

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le : - 2 DEC. 2025
et de la publication le : - 2 DEC. 2025

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le - 2 DEC. 2025

ID : 059-255902579-20251125-2025_11-DE



Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Gestion de la Gendarmerie

RAPPORT D'ACTIVITÉS



2024

TABLE DES MATIERES

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le ~ 2 DEC. 2025

ID : 059-255902579-20251125-2025_11-DE

Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le : ~ 2 DEC. 2025

et de la publication le : ~ 2 DEC. 2025

Présentation générale	2
Délégués	3
Commission d'Appels d'Offres.....	5
Activités du Syndicat.....	6
Dispositions financières et fiscales	7
Exercice des compétences.....	8

Présentation générale

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le **2 DEC. 2025**

ID : 059-255902579-20251125-2025_11-DE

Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le : **2 DEC. 2025**

et de la publication le : **2 DEC. 2025**

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) a été créé le 29 Mai 1996, il a pour objet la construction et l'extension d'une Gendarmerie sur le territoire de la commune d'Annœullin.

Son siège est fixé en Mairie d'Annœullin.

Le S.I.V.U. est constitué entre les communes d'Allennes les Marais, Annoeullin, Bauvin, Carnin, Don et Provin pour une population totale concernée de 26 073 habitants en 2023.

Sa durée est illimitée.

Délégués

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le - 2 DEC. 2025

ID : 059-255902579-20251125-2025_11-DE

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le : - 2 DEC. 2025
et de la publication le : - 2 DEC. 2025

À la suite des élections municipales de Mars 2020, de l'installation du maire et de ses adjoints dans chaque commune, les délégués au SIVU pour la gestion de la Gendarmerie ont été désignés par délibération de chaque Conseil Municipal.

Le SIVU est composé de 12 délégués titulaires dont un Président et 2 Vice-Présidents et de 12 délégués suppléants.

Annoeullin

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Philippe PARSY, Président	Bernard BOUREZ
Virginie SANCHEZ	Jean-Noël FENEL

Allennes les Marais

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Gérard MAYOR, 1 ^{er} Vice-Président	Stéphane DAL MORO
Bruno RIGAUT	Julien AMUSAN

Délégués (suite)

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le - 2 DEC. 2025

ID : 059-255902579-20251125-2025_11-DE

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le : - 2 DEC. 2025
et de la publication le : - 2 DEC. 2025

Bauvin

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Muriel CORÈ	Hélène DUCROCQ
Bernard MASTAIN	Juliette SKORUPINSKI

Carnin

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Eric BAUDIN, 2 ^{ème} Vice-Président	Pascal HUJEUX
Romain DAUTIGNY	Isabelle LALART

Don

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
André-Luc DUBOIS	Mathilde DEROOSE
Pascal SERGENT	Laurent GAYOU

Provin

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Kwami AGBEGNA	Céline KNOCKAERT
Olivier DORGES	Antoine VERDONCK

Commission d'Appel d'Offres

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le - 2 DEC. 2025

ID : 059-255902579-20251125-2025_11-DE

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le : - 2 DEC. 2025
et de la publication le : - 2 DEC. 2025

Les membres de la **CAO** ont été renouvelés lors du conseil syndical du **6 Octobre 2020**.

Elle est composée comme suit :

Président : Philippe PARSY

<u>Délégués Titulaires</u>	<u>Délégués Suppléants</u>
Gérard MAYOR	Virginie SANCHEZ
	Bruno RIGAUT
Muriel CORÉ	Bernard MASTAIN
Eric BAUDIN	Kwami AGBEGNA
André-Luc DUBOIS	Pascal SERGENT

Activités du Syndicat

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le - 2 DEC. 2025

ID : 059-255902579-20251125-2025_11-DE

Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le : - 2 DEC. 2025

et de la publication le : - 2 DEC. 2025

Le SIVU s'est réuni 5 fois en 2024, les principales délibérations du comité ont porté sur :

- **Débat d'Orientations Budgétaires ;**
- **Révision du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) ;**
- **Participation des communes ;**
- **Convention de mise à disposition de moyens entre la Ville d'Annœullin et le SIVU de Gendarmerie dans le cadre de la coopération intercommunale ;**
- **Avenant n°1 au bail de location des locaux à usage de caserne de Gendarmerie ;**
- **Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2023 ;**
- **Détermination du résultat de l'exercice 2023 et prévision d'affectation ;**
- **Budget Primitif 2024.**
- **Compte Administratif ;**
- **Compte de Gestion ;**
- **Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;**
- **Modification des statuts ;**
- **Rapport d'activité – Année 2023.**
- **Autorisation de dépenses avant le vote du Budget ;**
- **Avenant à la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de l'égalité.**

Dispositions financières et fiscales

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le 2 DEC. 2025

ID : 059-255902579-20251125-2025_11-DE

Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le : - 2 DEC. 2025

et de la publication le : - 2 DEC. 2025

<u>Mode de financement</u>	* Contributions budgétaires : Compte tenu du résultat financier positif, il n'y a pas eu de contributions communales en 2024.
<u>Redevances et taxes perçues sur l'usager</u>	NEANT
<u>Revenus des biens meubles et immeubles</u>	373 947,48 €

Exercice des compétences

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le - 2 DEC. 2025

ID : 059-255902579-20251125-2025_11-DE

Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le : - 2 DEC. 2025

et de la publication le : - 2 DEC. 2025

<u>Date de la prise de compétence</u>	<u>COMPETENCES OBLIGATOIRES</u>
<u>29.05.1996</u>	Construction de logements et de bureaux (1999) ; Gestion des bâtiments (bail de location, assurance bâtiments, entretien des bâtiments, assistance technique pour les installations de chauffage et de ventilation) ; Entretien des espaces verts ; Réalisation de logements et aménagement de bureaux (locaux de service et techniques - Marché de travaux de juin 2010) Construction de 17 nouveaux logements et Restructuration des locaux de service (2013)